



## Vol de téléphone à 17 ans je risque quoi?

Par **MZ11100**, le **24/02/2016** à **21:22**

Bonjour,

Voilà j'ai 17 ans, j'ai volé un telephone sans réel pensé car j'ai vitre regretté mon acte et j'ai dis a un ami d'aller le rapporter au commissariat.

Voilà tout a l'heure qu'un agent de police ma apeller en me disant que j'allais etre convoqué pour expliqué les fais.

Cela c'est passé il y'a deja 3 mois, je n'ai pas de casier, ni fais de garde a vue ou quoi que ce soit..

Je risuqe quelque chose de grave?

Par **sadness**, le **16/03/2016** à **15:49**

Bonjour,

dans le cadre de votre affaire, tout dépend d'abord des circonstances du vol . Les peines pour vol simple (sans violence - sans effraction - bref sans circonstance aggravante ) sont de 3 ans d'emprisonnement et / ou 45 000 euros d'amende. Bien entendu il s'agit là de la peine maximale.

Viens également, le statut de l'auteur, c'est à dire le fait que vous soyez mineur, aussi le passé judiciaire, le juge sera plus enclin à l'indulgence envers une personne inconnue des services de Police/gendarmerie.

Puis, le fait que le bien ait été récupéré par la victime, et le geste de renonciation jouent énormément sur la décision.

La meilleure des solutions est de reconnaitre les faits et de ne plus recommencer....

Bien entendu c'est le juge qui aura le dernier mot. Vous avez bien agi en rendant le téléphone et je suis persuadé qu'il en tiendra compte.

Cordialement.

Par **MZ11100**, le **17/03/2016** à **23:28**

Merci de votre réponse, je peux me rendre au comissariat sans mes parents pour temoigné? Raconté les fais? Car mes parents ne sont ps au courant ces la raison pour laquel je me suis fais virer du boulot et je ne leur ai ps dis car il etais entendu avec les patron de dire a mes parents que c'etais pour une autre raison..

Par **sadness**, le **18/03/2016** à **09:05**

Bonjour,

Si j'ai bien compris, vous êtes mineur. Or, les policiers vont vous entendre et devront donner connaissance de vos déclarations à vos parents.

Il s'agit d'un mauvais moment a passer. Mais dire la vérité aux parents vous soulagera et vous permettra de repartir à zéro.

Bon courage.